



# La Feuille de chêne

## L'Écho des trois clochers



Photo : Corentin MAZET

## SOMMAIRE

Dans ce numéro

### ***La Feuille de chêne***

- Le mot du Maire et ses vœux.....	3
- Le budget communal.....	4
<b>Actualités de la commune :</b>	
> Travaux de rénovation des appartements.....	7
> Logements du facteur.....	8
> Recensement de la population.....	9
> Syndicat des eaux Cance-Doux.....	10
> Transit Saint-Félicien/Saint-Victor.....	11
> Commémorations aux monuments aux morts.....	12
> Calendrier des manifestations.....	13
> État civil.....	14



### ***L'Écho des trois clochers***

#### **Actualités des associations :**

⇒ Comité des fêtes de Saint-Victor.....	15
⇒ Chantelermuze.....	16
⇒ La Vierge noire de Navas et les autres.....	19
⇒ Les Loups de la Croix.....	20
⇒ Vie religieuse de la Paroisse .....	22
⇒ Cyclo Saint-Victor 07.....	23
⇒ Les Zygomats.....	26
⇒ ACCA Saint-Victor.....	26
⇒ Amicale Boules de Saint-Victor.....	27
⇒ Association des parents d'élèves.....	29
• Informations pratiques.....	31

## Le mot du Maire et ses vœux...



Nous voilà arrivés à mi-mandat, 3 années durant lesquelles nous avons traversé les périodes du COVID et vu renaître le spectre de la guerre ayant pour conséquence actuellement une inflation de l'énergie et des matières premières. Mais nous y faisons face avec toutes les forces vives de notre commune et avec l'aide de nos institutions.

### **Construction – Réhabilitation**

La réhabilitation de l'immeuble de la Fontaine se poursuit. Il sera hors d'eau/hors d'air pour le début de l'année 2023. Le planning est, pour le moment, respecté. À ce titre, j'adresse mes remerciements appuyés à M. Jean-Marc COULAUD qui suit avec assiduité et professionnalisme le déroulement de ces travaux dont la fin est prévu pour l'été 2023.

Deux appartements ont été créés au-dessus de la poste. Ils sont loués depuis ce mois de décembre. Les travaux ont également concerné la réfection des façades de cet immeuble car il est important de conserver en bon

état notre patrimoine immobilier.

La mairie a acquis l'immeuble du Charron pour une future création de logements.

Les gîtes du site de Pouyol ont été réaménagés grâce au travail de Christelle ASTIC et Fabienne FROMENTOUX. Des aménagements extérieurs ont été réalisés par les employés municipaux afin d'accueillir au mieux nos vacanciers. L'augmentation de la fréquentation de ces gîtes nous confirme que nous sommes sur la bonne voie !

En ces temps de crise énergétique, il est important d'isoler les bâtiments et de moderniser les systèmes de chauffage. Ainsi les gîtes seront équipés de nouvelles menuiseries et de nouveaux radiateurs plus performants que les précédents, l'objectif étant de faciliter les locations hivernales.

La salle des fêtes de Deyras bénéficiera également de cette « chasse aux gaspils énergétiques » par l'isolation de son plafond et le changement de son système de chauffage. Ces travaux, effectués par les employés municipaux, nous contraignent à fermer la salle jusqu'en mars 2023.

Notre commune poursuit sa croissance : 3 nouveaux permis de construire ont été accordés cette année, ce qui porte leur nombre à 15 depuis 2020.

Des travaux sur le réseau d'eau potable, entre Saint-Félicien et notre commune, ont été réalisés entre décembre 2021 et le printemps de cette année par les entreprises BOUCHARDON TP, FAURIE TP, DSN TP et SAUR. La commune n'a pas eu à participer financièrement pour cette tranche de travaux. Si d'autres travaux devaient avoir lieu à l'avenir, la commune participerait à hauteur de 25%.

Le pont de Lantier sera élargi à 4 mètres en 2023.

La mise aux normes du snack de Pouyol débutera après la saison, en octobre 2023.

### **Économie**

Léo JULLIEN a repris l'exploitation de ses parents « La Ferme de Réat ». Nous le félicitons et nous lui souhaitons une belle réussite !

Les carnets de commande des artisans ont été bien remplis malgré la hausse des prix des matières premières. Cela a été plus problématique pour les commerçants.

Côté agriculture, après les 6 mois très secs, les pluies abondantes intervenues à partir du 14 août ont permis de limiter la casse chez les éleveurs.

L'année aura été fructueuse pour les arboriculteurs. En effet, la conjugaison de la qualité et de la relative rareté a permis de réaliser une belle année.

Notre marché aux producteurs est toujours présent sur le parking Dugand aimablement prêté par M. Pascal MONNERON.

Nous remercions tous les producteurs de faire vivre ce marché dont la fréquentation par les habitants dépend quand même du temps... !

**Pains spéciaux :** Guillaume SIFFLET

**Fromages de vaches :** Mme Éliane JULLIEN

**Vente de légumes :** Mme Bénédicte MORFIN

**Fromages de chèvres :** GAEC de Dragonnet avec Cyril et Yannick

**Épicerie ambulante** Les Délices du Terroir : Estelle PRAT

**Vente des fruits du terroir :** GAEC des collines de Beaufort

### **Campagne de recensement**

Un recensement de la population saint-victorienne sera effectué entre le 19 janvier et le 18 février 2023. Trois administrés passeront à votre domicile pour cette enquête : Mme Geneviève BOUVET, Mme Jeanne MAISONNAS et M. Jean DODET. Je vous demanderai de bien vouloir leur faire bon accueil.

Notre village ne serait pas aussi animé et vivant sans toutes les associations qui nous proposent au long de l'année des événements qui nous rassemblent pour de grands moments de convivialité. Merci à elles !

Je remercie également tous les employés municipaux pour les travaux réalisés cette année.

Enfin, je remercie l'ensemble du conseil municipal pour sa persévérance à poursuivre ce mandat avec enthousiasme et bonne humeur.

*Le Maire,*

*M. Alain MESBAH-SAVEL*



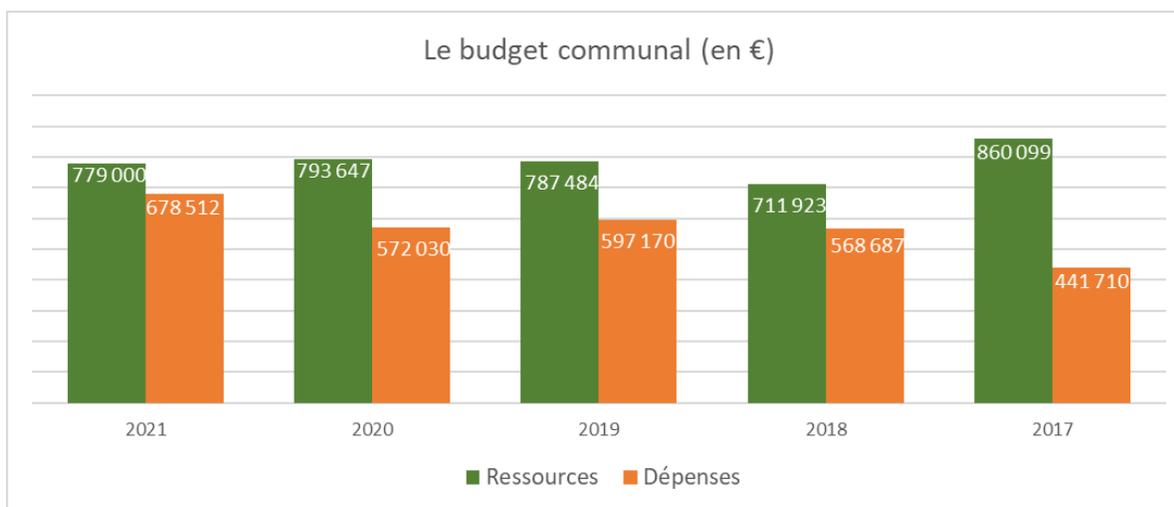
## Le budget communal

Cet article fait suite à celui paru dans l'édition du bulletin municipal n° 26 de janvier 2022.

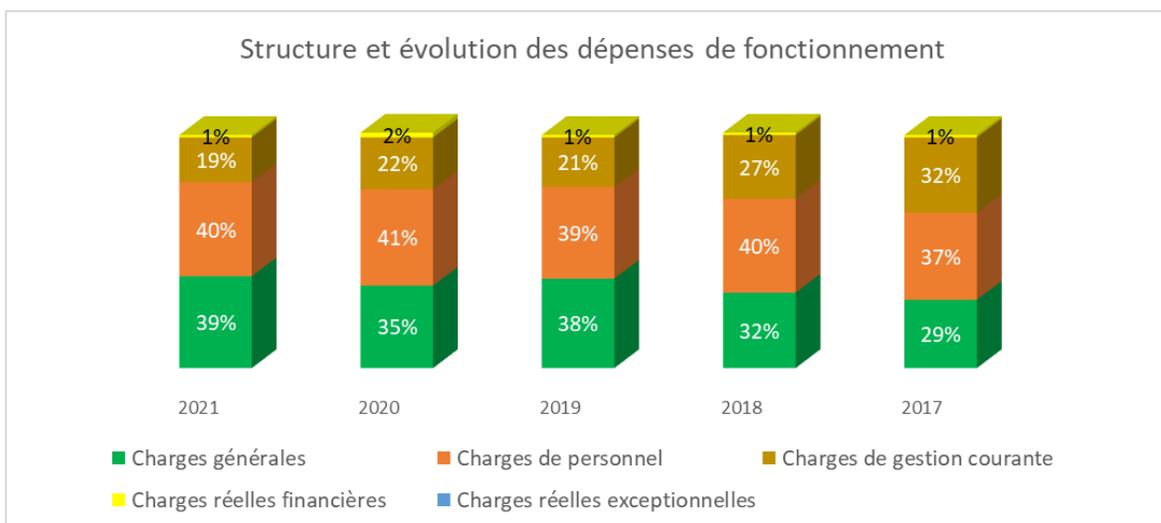
Les chiffres concernent l'année 2021 car nous ne disposons pas à ce jour des synthèses de l'année qui vient de s'écouler (nous sommes dans la même situation que l'année dernière : l'article précédent traitant de l'année 2020).

Les ressources et dépenses étant relativement stables, nous allons nous pencher plutôt sur les investissements et plus particulièrement sur l'emprunt d'1 million d'euros réalisé en 2021.

### Le budget de la commune : ressources et dépenses



14 647 € de recettes en moins et 106 482 € de dépenses supplémentaires affectées aux « charges générales » :



### Petit lexique des dépenses :

Charges générales : achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances, etc.

Charges de gestion courante : subventions et participations, indemnités des élus, etc.

Charges réelles financières : intérêts des emprunts, etc.



### LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE POUR LES EXERCICES 2022-2023

La commune a mobilisé, fin 2021, un emprunt d'un montant de 1 000 000 €, d'une durée de 20 ans à un taux d'intérêt de 0,88%.

Les conditions de cet emprunt sont très positives et permettent à la commune d'investir à moindre coût. Il faut noter que les conditions d'emprunt sont actuellement nettement moins bonnes avec des taux entre 2 et 3 % pour les communes. De manière générale, cet emprunt permettra de financer les reliquats non subventionnés des projets de la commune.

#### Le coût des projets

	Coût
Immeuble de la Fontaine	1 470 000 €
Logements de la poste	312 123 €
Rénovation des gîtes de Pouyol	133 679 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 915 802 €</b>

#### Description

**Immeuble de la Fontaine** : création d'un bar/restaurant au rez-de-chaussée, installation de la bibliothèque au 1<sup>er</sup> étage, création d'un espace de travail partagé au 2<sup>ème</sup> étage, et, au 3<sup>ème</sup> étage, création d'un appartement de 100m<sup>2</sup> avec 3 chambres et une belle terrasse de 30m<sup>2</sup>.

**Logements de la poste** : création de 2 appartements de 69m<sup>2</sup> et réfection des façades de l'immeuble. Ces 2 appartements sont déjà loués et rapportent à la commune 550 € par mois chacun soit 1 100 € par mois, 13 200 € à l'année.

**Rénovation des gîtes de Pouyol** : mise aux normes électriques, changement des menuiseries et du système de chauffage pour 11 gîtes (3 gîtes de 6 places et 8 de 4 places). Il devenait indispensable d'effectuer ces travaux, eu égard notamment à l'augmentation considérable du coût de l'énergie. La fréquentation est en constante augmentation, preuve que les efforts fournis pour leur aménagement portent leurs fruits. Nous remercions à ce titre, Christelle ASTIC, « décoratrice en chef » qui, d'un coup de pinceau par-ci et d'une étagère par-là, améliore considérablement le confort de nos hôtes. Nous remercions également les employés du service technique qui ont embelli les extérieurs. Les recettes de la location des gîtes : 2019 = 36 000 €, 2020 = 45 400 €, 2021 = 62 760 €.

Pour financer ces différents projets, nous sommes allés chercher des subventions auprès de l'état, de la région, du département, du syndicat de l'énergie (SDE07) et d'Arche Agglo :

	Immeuble de la Fontaine	Logements de la poste	Gîtes de Pouyol
<b>Coût</b>	1 470 000 €	312 123 €	133 679 €
<b>Subventions</b>			
État	502 600 €		37 613 €
Région	300 000,00 €		en attente du montant
Département	200 000,00 €		en attente du montant
SDE07	21 000,00 €	12 588,00 €	12 736,00 €
Arche Agglo		50 000,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 023 600,00 €</b>	<b>62 588,00 €</b>	<b>50 349,00 €</b>

**Montant total des subventions 1 136 537,00 €**

(Le montant de la subvention régionale pour l'immeuble de la Fontaine est en attente de confirmation).



## Le budget communal... suite et fin !

### Analyse de la faisabilité de ces projets

#### **Au niveau de l'équilibre du budget de la commune :**

Le montant total des projets de la commune sur les exercices 2022-2023 est donc de 1 915 000 €. À ce jour, elle dispose pour les financer de 2 136 537 € de ressources. En outre la commune pourrait mobiliser une partie de ses réserves (son « bas de laine ») pour assurer le financement des investissements si cela devait être nécessaire. Au niveau budgétaire le financement des projets ne présente donc pas de difficulté particulière.

#### **Au niveau de la trésorerie disponible pour payer les travaux :**

La commune dispose d'une trésorerie importante, permise notamment par la souscription du prêt fin 2021. Si, dans l'attente du versement des subventions, la trésorerie devait diminuer de façon marquée, la commune pourra en maintenir le niveau via la souscription d'une ligne de trésorerie auprès d'une banque. La réalisation des travaux ne met donc pas en danger la capacité de la commune à assurer le paiement de ses dépenses.

#### **Au niveau de la santé financière de la commune à moyen terme :**

L'analyse financière se base sur deux indicateurs :

- ◆ L'excédent annuel des recettes de fonctionnement (impôts, dotations...) sur les dépenses de fonctionnement (charges quotidiennes, frais de personnel...) : il traduit la capacité de la commune à dégager des moyens pour rembourser l'annuité de sa dette et financer ses investissements (travaux et aménagements nouveaux).
- ◆ Le ratio de désendettement : il s'agit du temps nécessaire pour rembourser la totalité de la dette en utilisant la totalité de l'excédent annuel.

Sur la base des dernières données disponibles (exercice 2021), la commune présente les indicateurs suivants :

- ◆ Un excédent annuel des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement de 101 000 € soit 13 % des recettes.
- ◆ Un ratio de désendettement de 12 ans.

Le niveau de l'excédent annuel fin 2021 est satisfaisant sans être excellent. Il faut cependant rester prudent sur ce point compte tenu de la forte inflation constatée en 2022, et dont personne ne peut prévoir l'évolution. La situation de la commune va nécessairement être mise sous tension sur ce point, comme pour toutes les communes de France. Il faudra donc veiller, en 2022 et pour toutes les années à venir, à maintenir le niveau de cet excédent.

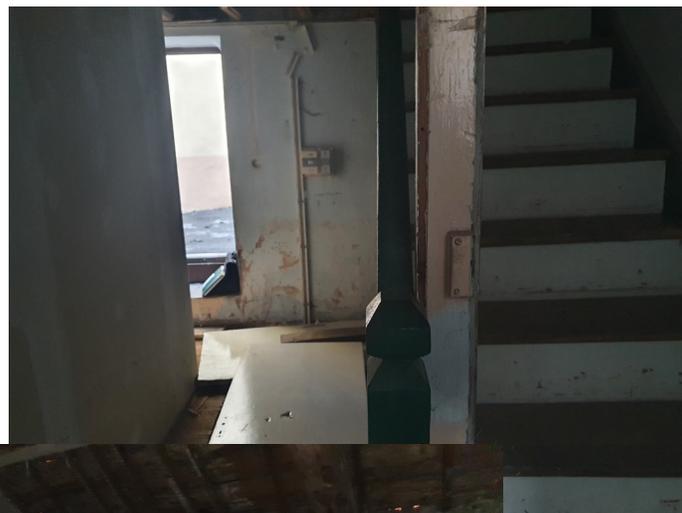
Le niveau de l'endettement est quant à lui naturellement élevé compte tenu de la souscription de l'emprunt fin 2021. Il connaît un pic qui correspond au niveau maximal de désendettement conseillé par l'État, il ne pourra donc pas être dépassé dans les années à venir. Ce pic va être suivi d'un désendettement permanent sur les années à venir, la commune remboursant tous les ans une fraction du capital de l'emprunt comme cela était le cas entre les années 2012 à 2020. Cela signifie donc que la commune va utiliser l'emprunt souscrit fin 2021 pour financer les principaux projets des années 2022-2023, voire 2024, et connaîtra ensuite une période de diminution des investissements qui seront limités aux moyens annuels de la commune.

Agnès Orève  
1<sup>ère</sup> adjointe

## Fin des travaux de rénovation pour les appartements

Les appartements de la Poste ont été rénovés cette année.  
Les travaux, commencés début mai, ont pris fin en novembre.

Quelques photos de l'intérieur avant les travaux ...



... et pendant les travaux.





### Logements du facteur !!

D'une surface de 69 m<sup>2</sup> chacun, les duplex ont été loués début décembre.

Ce bâtiment n'avait pas été habité depuis 25 ans.

Les appartements de la poste ont été rebaptisés maintenant « Logements du facteur ».



Il a aussi été créé 2 bureaux pour la mairie au rez-de-chaussée du bâtiment représentant une surface de 37 m<sup>2</sup>.

L'architecte maître d'œuvre qui a été choisi est M. Claude BONNAUD.



L'ensemble des entreprises, supervisées par M. Jean-Marc COULAUD, ont mené à terme cette rénovation en temps et en heure.



### Les entreprises sélectionnées ayant œuvré à la réalisation :

Maçonnerie gros œuvre : FAY Mathieu

Charpente : BERNARD et Fils

Plaquiste : FOMBONNE

Plomberie, sanitaires : COLLANGE

Électricité : GRANGE Yannick

Carrelage, faïence : CHIROL Pascal

Sols plastiques : SAS MSC FLOORING

Étanchéité : VINCENT Daniel

Montant total des travaux de rénovation : 254 799,29 € HT.

Subventions obtenues ayant permis de réduire le coût final :

- Fonds de concours AGGLO : 50 000 €

- Certificats d'économies d'énergie SDE07 : 12 588,00 €



Service Communication

## Recensement de la population en 2023



Cette année, Saint-Victor réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier 2023 ?

Contactez la commune : 04 75 06 00 47

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

### Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 04 75 06 00 47 ou par email [mairie@saint-victor-ardeche.fr](mailto:mairie@saint-victor-ardeche.fr).

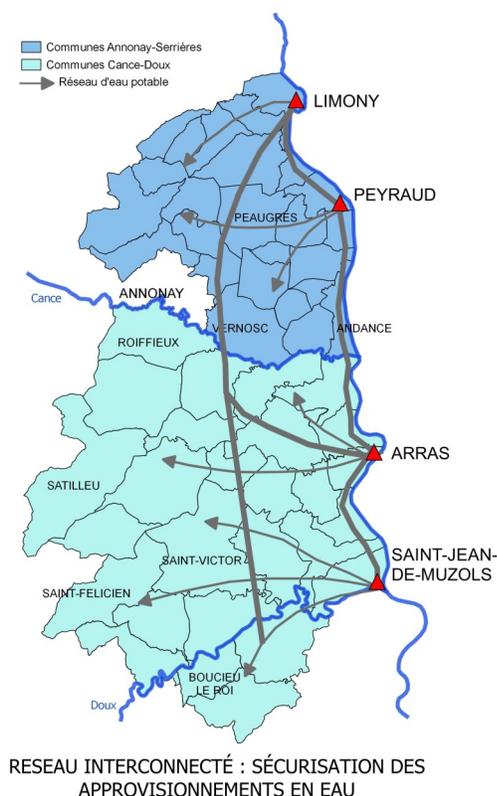
Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

<https://le-recensement-et-moi.fr/>

Service communication

### **Des dispositifs d'interconnexion entre réseaux permettent la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable**

Depuis 14 mandats municipaux successifs, les élus du Nord Ardèche se sont entendus pour construire conjointement les services publics d'eau potable et garantir la fiabilité des approvisionnements en eau des habitants.



En 1961, dix-huit ans après la naissance du Syndicat des eaux Cance-Doux, les élus ont créé le Syndicat d'Exploitation des Réseaux d'eau potable du Nord Ardèche (SERENA) regroupant les Syndicat d'eau Cance-Doux et Annonay-Serrières. Ce nouveau Syndicat a permis la mutualisation des moyens en matériel et en personnel.

Ce Syndicat a engagé dans les années 1990 des travaux complexes et onéreux : la mise en place d'interconnexions secondaires entre les réseaux de Cance-Doux et ceux d'Annonay-Serrières, permettant à chacun de sécuriser son approvisionnement en eau.

C'est ainsi que l'ensemble des quatre zones de captage, situé sur Arras-sur-Rhône et Saint-Jean-de-Muzols pour le Syndicat Cance-Doux, et sur Limony et Peyraud pour le Syndicat Annonay-Serrières, est interconnecté : en cas de casses d'une conduite principale, de pollution ou de tout autre problème majeur sur un captage ou un réseau, le SERENA est en capacité à réagir immédiatement en mettant en œuvre les interconnexions de secours.

Cette organisation supra-communautaire de la gestion publique de l'eau potable en Nord Ardèche permet ainsi d'apporter des garanties supplémentaires en termes d'approvisionnement en eau 24h/24 et tout au long de l'année.

À l'aide d'une Délégation de Service Public, le Syndicat des eaux Cance-Doux a confié l'exploitation quotidienne des réseaux à la société SAUR, et ce pour la période 2018-2029. SAUR a ainsi en charge l'entretien et la maintenance des réseaux d'eau potable, la réparation des fuites, la réalisation des branchements neufs ainsi que la facturation des abonnés du service :

Contact service clientèle : 04 69 66 35 00

Contact service dépannage SAUR 24h/24 : 04 69 66 35 08



### Fin des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable

Vendredi 28 octobre 2022, les élus de la commune de Saint Victor, de Saint Félicien et du Syndicat des eaux Cance-Doux se sont retrouvés, en présence des entreprises BOUCHARDON TP, FAURIE TP, DSN TP et SAUR, afin de réceptionner les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable.

Ce chantier, réalisé sur une durée d'environ 14 mois, a été parfaitement mené par les entreprises.

Le renouvellement des réseaux a été pris en charge par le Syndicat des eaux Cance-Doux et l'installation des nouveaux poteaux incendie par les communes de Saint-Félicien et Saint-Victor.



Ces travaux ont permis de renouveler 7 600 mètres de réseau d'eau datant de 1970, dont 3 200 mètres en fonte de diamètre 200 pour le transit entre le Col de Fontay et le village de Saint-Victor et 4 400 mètres en fonte de diamètres 100 et 60 pour le réseau de distribution.

Tout au long du chantier, environ 150 branchements ont été repris, afin de positionner les compteurs dans des regards sur la voie publique.

Le coût final des travaux s'élève à 1 032 000 € HT.

*Damien VERON  
Travaux et Urbanisme  
S.E.R.E.N.A.  
Syndicat Annonay-Serrières  
Syndicat Cance-Doux*



## Commémorations aux monuments aux morts

Se souvenir toujours... « morts pour la France ! »



En cette année 2022 qui a vu renaître le spectre de la guerre en Europe, les commémorations ont eu un retentissement particulier dans nos cœurs de citoyen français.

Nos ancêtres ont connu les affres de la guerre et ont combattu pour libérer notre pays, repoussant l'envahisseur lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale en 1918 et participant à sa libération durant celle qui suivit en 1945.

Des citoyens en devenir de la commune se sont investis en participant courageusement aux cérémonies. Nous avons eu l'honneur et le plaisir d'entendre la lecture des messages de l'UFAC (l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) par la jeunesse de Saint-Victor.

8 mai, le message a été lu par Joséphine RISSOAN et Méline COMTE.



Le 11 novembre c'est Lisa MALSERT qui nous a fait la lecture du message.

L'école de Saint-Victor avait détaché ses ambassadeurs pour la lecture commune d'un texte rendant hommage aux combattants morts pour la France.

Un grand merci à : Nolann ANGIBAUD, Lila FAY, Tilio BONI et Maylie MAISONNEUVE

Les anciens combattants présents en nombre lors de ces commémorations nous ont fait part de leur grande émotion de voir tous ces jeunes entretenir ainsi la flamme du souvenir.

Patrick MARGAND

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS...

Jour	Date	Organisateur	Manifestations	Salle
mardi	10-janv.	Les Brins d'Argent	Assemblée générale	Pouyol
vendredi	13-janv.	Air des Choix	Assemblée générale	Maison des associations
lundi	16-janv.	Chantelelmuze	théâtre enfant 18h	Maison des associations
samedi	21-janv.	ACCA	Plateaux repas	Maison des associations
dimanche	22-janv.	Amicale Boules	Quadrette Sociétaires à 9h - Galette des rois	Boulodrome
dimanche	29-janv.	Chantelelmuze	Galette des Rois 17 h	Maison de la mémoire
samedi	4-févr.	FCPA	LOTO	Étables salle Sully
dimanche	5-févr.	Amicale Boules	16 quadrettes 3 & 4 D Officiel - Challenge JC Ponsonnet à 8h	Boulodrome
vendredi	10-févr.	Entrepreneurs	Privé	Pouyol
vendredi	17-févr.	FCPA	Tournoi en Salle	Saint-Félicien Gymnase
samedi	18-févr.	FCPA	Tournoi en Salle	Saint-Félicien gymnase
dimanche	19-févr.	FCPA	Tournoi en Salle	Saint-Félicien gymnase
mardi	7-mars	Les Brins d'Argent	Interclubs	Pouyol
samedi	11-mars	L'écho de la Serve	Concert	Pouyol
lundi	13-mars	Les Zigomats	Répétitions	Pouyol
mardi	14-mars	Les Zigomats	Répétitions	Pouyol
mercredi	15-mars	Les Zigomats	Répétitions	Pouyol
jeudi	16-mars	Les Zigomats	Répétitions	Pouyol
vendredi	17-mars	Les Zigomats	Répétitions	Pouyol
samedi	18-mars	Les Zigomats	Représentation	Pouyol
dimanche	19-mars	Les Zigomats	Représentation	Pouyol
samedi	18-mars	Air des Choix	Femmes de l'air 1ère option	Piste Deyras
dimanche	19-mars	Air des Choix	Femmes de l'air 1ère option	Piste Deyras
samedi	25-mars	Air des Choix	Femmes de l'air 2ème option	Piste Deyras
dimanche	26-mars	FCPA	Concours de belotte	Saint-Félicien salle des fêtes
dimanche	26-mars	Air des Choix	Femmes de l'air 2ème option	Piste Deyras
mardi	28-mars	Les Brins d'Argent	Repas de printemps	Pouyol
dimanche	2-avr.	Amicale Boules	Finale challenge d'hiver tête à tête et doublette 9h	Boulodrome
samedi	8-avr.	Amicale Boules	éliminatoire secteur AS 3 et 4 D	Boulodrome
samedi	22-avr.	ACCA	Safari truite	Lac Beaufort
dimanche	23-avr.	ACCA	Safari truite	Lac Beaufort
dimanche	7-mai	APEL	Préparation marché aux fleurs	Maison des associations
lundi	8-mai	APEL	Marché aux fleurs	Maison des associations
vendredi	12-mai	APEL	Spectacle annuel de l'école	Pouyol
jeudi	25-mai	Les Brins d'Argent	Zone Nord	Salle Pouyol + sous-sol
samedi	27-mai	Particulier	Privé	Pouyol
dimanche	28-mai	Air des Choix	Fête de l'air	Piste Deyras
samedi	3-juin	Particulier	Privé	Pouyol
mardi	6-juin	Chantelelmuze	Théâtre enfant 18h	Pouyol
samedi	10-juin	Particulier	Privé	Pouyol
samedi	24-juin	Particulier	Privé	Pouyol
dimanche	25-juin	Amicale Boules	Sociétaire quadrettes formées ouvert à tous - Challenge Serge Bergeron	Boulodrome
dimanche	25-juin	ACCA	Assemblée générale	Maison des associations
samedi	1-juil.	Particulier	Privé	Pouyol
samedi	8-juil.	Particulier	Privé	Pouyol
jeudi	13-juil.	Le Foyer	Bal + Feu d'artifices	Boulodrome
vendredi	14-juil.	Amicale Boules	Inter-sociétés 10h	Boulodrome
vendredi	14-juil.	Particulier	Privé	Pouyol
jeudi	20-juil.	Les Brins d'Argent	Pique-nique St-Victor Étables	Pouyol
samedi	29-juil.	Amicale Boules	32 doublettes par poules officiel 8 h - 3 & 4 D et 1 Nat	Boulodrome
samedi	29-juil.	Particulier option	Privé	Pouyol
samedi	12-août	Particulier	Privé	Pouyol
vendredi	25-août	Les conscrits	Bal ?	Boulodrome
samedi	26-août	Les conscrits	Bal ?	Boulodrome
samedi	26-août	Particulier	Privé	Pouyol
dimanche	27-août	Les conscrits	Joutes ?	Boulodrome
mardi	5-sept.	Les Brins d'Argent	Inter-club	Boulodrome
samedi	9-sept.	Amicale Boules	Finale challenge des commerçants à Saint-Victor 14 h	Boulodrome
samedi	23-sept.	Amicale Boules	Assemblée générale Amicale et CFB 19 H30	Boulodrome
samedi	30-sept.	Particulier	Privé	Pouyol
samedi	7-oct.	Amicale Boules	Concours qualificatif 4 D 8h	Boulodrome
samedi	14-oct.	Particulier	Privé	Pouyol
mardi	7-nov.	Amicale Boules	8 quadrettes vétérans 9 h 30	Boulodrome
dimanche	12-nov.	Amicale Boules	16 quadrettes 3 & 4 D Officiel - Challenge Samuel Bernard à 8 h	Boulodrome
dimanche	12-nov.	Comité des fêtes	Marché de Noël	Pouyol
samedi	25-nov.	Les Brins d'Argent	Repas dansant	Pouyol
jeudi	30-nov.	Les Brins d'Argent	Téléthon	Maison des associations
dimanche	10-déc.	CFB	Matinée Boudin	Boulodrome
jeudi	14-déc.	Les Brins d'Argent	Goûter de Noël	Maison des associations
dimanche	17-déc.	Amicale Boules	16 quadrettes officiel 3 & 4 D 8 h - Challenge Bernard Dugand	Boulodrome
dimanche	31-déc.	Cyclo Saint-Victor	Réveillon	Pouyol



**Naissances :**



- \* 22/06/2022 > PONSONNET Aloys -> Romans Sur Isère (26)
- \* 14/08/2022 > VION Martin -> Romans Sur Isère (26)
- \* 07/10/2022 > GILLET Elliot -> Romans Sur Isère (26)
- \* 02/11/2022 > MAISONNEUVE Jodie -> Annonay (07)
- \* 11/12/2022 > MILO JAILLET Rose -> Annonay (07)

**Mariages :**



- \* 18/06/2022 > MONTERNIER Claude et VIVIER Denis
- \* 23/07/2022 > GILLET Célia et VIOSSAT Raphaël
- \* 13/08/2022 > DUGAND Océane et CLOZEL Rémi
- \* 03/09/2022 > LEBRETON Chloé et COLLOMBET Simon
- \* 17/09/2022 > SAPET Sylvie et MIGNOT Hervé
- \* 03/12/2022 > MARIE Dany et LION Jérôme

**Décès :**



- \* 27/01/2022 > DURAND Jeanne née PRÉ
- \* 16/04/2022 > BESSEAT Marie-Louise née BOSCH
- \* 18/04/2022 > MAIRE Raymonde née BUFFAT
- \* 20/04/2022 > MARMEY Marie-Thérèse née TRACOL
- \* 09/09/2022 > GAUCHIER Jeanne née SIGNOVERT
- \* 29/10/2022 > BERTRAND Paul
- \* 15/12/2022 > DUGAND Augusta née BERTRAND

**Nota Bene :**

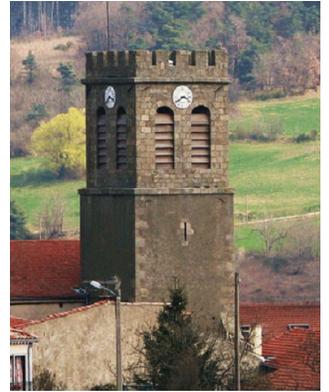
*Ne figurent ici que les personnes officiellement résidentes de Saint-Victor, dont la naissance, le mariage ou le décès sont enregistrés à l'état civil officiel et qui ont donné leur accord de publication dans ce bulletin.*

*Merci de nous signaler les erreurs*

## COMITÉ DES FÊTES DE SAINT-VICTOR

Le Comité des fêtes de Saint-Victor a soufflé sa première bougie cette année, une belle petite équipe de six membres composée d'habitants de Saint-Victor et suppléée par une dizaine de bénévoles prêtant main forte lors des manifestations.

Cette année devait débiter par un concours de belote malheureusement annulé à cause de la situation sanitaire. Il s'est ensuivi la 1<sup>ère</sup> fête de la musique le 25 juin à la salle des associations, le soleil couvrait l'événement et ce n'est pas moins de 4 artistes/groupes qui se sont produits tout au long de l'après-midi jusqu'à la nuit tombée. La soirée s'est terminée autour d'un barbecue géant.



Au mois de novembre nous avons organisé notre 2<sup>ème</sup> marché de Noël, une quinzaine d'exposants, artisans et créateurs ont participé à cette belle fête où un château gonflable et une calèche étaient présents pour distraire les enfants !

Pour 2023, l'équipe compte organiser un carnaval en février, et refaire la fête de la musique ainsi que le marché de Noël en fin d'année.

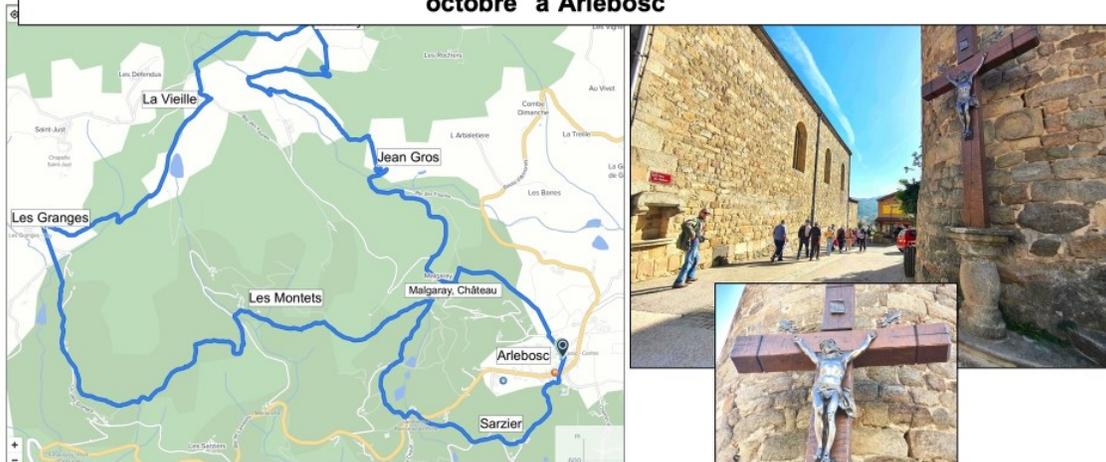
Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles prenez contact avec Alain au 06 63 73 08 89.

*Thibaud Carcel*  
Secrétaire





### Un exemple des balades tranquilles et patrimoniales de Chantelermuze, celle du 30 octobre à Arlebosc



Arlebosc (*bois d'airelles* d'après les étymologistes) évoque pour nous deux éléments féminins. Mme Louise de Chazotte qui résista d'une manière originale à la loi de 1905 qui demandait qu'on dressât l'inventaire des biens de l'Église. Elle aspergea de poivre les forces de l'ordre et l'agent du fisc venus forcer les portes de l'église. Cela les arrêta mais Mme de Chazotte fut jetée dans le cachot du château de Tournon.

Le deuxième élément est un dicton connu de nos patoisants et que nous vous laissons traduire : *las filhas dès Arlabosc pissan dins lhurs coja et dison que plòu*. Nous sommes 19, et, guidés par Didier Meuret, nous partons vers le sud. Le Christ du château est en fonte, couronné d'épines, pieds croisés, *péizonium* (pagne antique). Le bois de la croix provient de la charpente du château et serait du châtaignier datant de 1700. Très sec comme on le devine...



Par l'étroite ruelle de la Croze, nous passons deux exemples d'architecture typiques, l'aître et la voûte en arc surbaissé, qu'on ne saurait confondre avec la voûte en anse de panier, demandez aux vanniers de Chantelermuze !



La croix du château, comme sans doute celle ici à gauche (croix de la Chaux ?) est une « croix de mission » commémorant la venue d'un prédicateur, alors que celle des Sarziers à droite, sur la route de Lamastre, a remplacé une « croix de rogation ». Du latin *rogatio-onis* (demande, comme dans interrogation), les croix de rogation constituaient les étapes d'une procession visant à obtenir des Cieux quelque faveur. Elles furent instituées par Saint Mamert, évêque de Vienne, en 469.

LE GROUPE DE LA  
JEUNESSE  
CATHOLIQUE  
D'ARLEBOSC  
1<sup>er</sup> MARS 1908  
GLOIRE AU CHRIST



Le sentier nous fait ensuite d'abord passer derrière le château de Malgaray. Celui-ci est de construction assez récente, XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui explique la fantaisie de ses ouvertures « à l'orientale ».



Dans le hameau des Montets où tout paraît abandonné, une cuve et un pressoir nous assurent d'un passé festif.



Dans le hameau des Granges un peu plus animé, nous prenons la pose pour la postérité et, après La Vieille et son beau cheval, nous passons une dernière croix. C'est celle de l'entrée du château de Malgaray. Elle n'est ni de mission, ni de rogation, mais, nous dit la plaquette de Chantelermuze, elle possède un décor de volutes et de fleurs de lys aux extrémités, ainsi qu'une « gloire et quatre cercles au croisillon ».

Texte et photos de Bernard Magnouloux



Chantelermuze organise deux types de balade, tous les lundis, rdv 14 h devant l'église, et les derniers dimanches du mois, rdv sur Fb « Chantelermuze Ardèche »

# L'ÉCHO DES TROIS CLOCHERS

## CHANTELERMUZE ...SUITE ET FIN

MÉMOIRE  
DU  
PAYS

07410 SAINT-VICTOR



**Gymnastique** : Deux groupes : gym douce les mardis de 9h à 10h (100€) et gym tonic les mercredis de 19h30 à 20h30 (110€). Maison des Associations, 1<sup>er</sup> étage. Contact : Méline Auternaud 07 60 41 42 01



### Mosaïque

Maison de la Mémoire, les mardis de 14 à 16h. Cotisation 40 €/an.  
Contact : Françoise Liverset au 06 48 49 62 04 ou francoise.liverset@wanadoo.fr

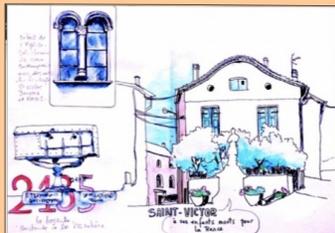


Retrouvez notre actualité sur facebook : [Chantelemuze.ardeche](https://www.facebook.com/Chantelemuze.ardeche)

Chantelemuze organise également :  
**L'exposition d'artisanat d'art**  
Prochaine édition non encore fixée.

### Croquis aquarellés

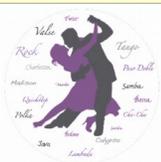
Une fois par mois les vendredis de 14 à 16h, avec Catherine Fusier. Lieu : en extérieur autour du village (prévoir un petit siège) ou bien à la Maison de la Mémoire s'il pleut. 50€/an, premier cours gratuit.  
Contact : C. Fusier 06 72 27 03 16 ou cath.fusier@orange.fr



**Yoga** : deux groupes. Les mardis de 10h15 à 11h30 et de 18h45 à 20h15, Maison des Associations (premier étage). Cotisation 110€/an. Contact Janine Pigneron 07 86 91 17 86



**Danses de salon et en ligne** : les jeudis à partir de 19h avec Janine Faure 06 71 16 39 09. Cotisation de 50 €/an.



### Balade du dernier dimanche du mois

Rendez-vous variables à 13h30. Gratuit pour les adhérents. Contact : 06 13 01 62 57



### Atelier Patois

Dau latz de sant vitor n'a quauquis-uns que se veio de tems en tems per parlar coma solia de cops que n'en volant profiter...q'es le luns le vepre... jocomai (Du côté de Saint-Victor une dizaine de personnes se retrouvent tous les quinze jours mercredi à 18 h, pour garder un peu la pratique du patois local qui est une variante d'occitan.) Maison de la Mémoire, 1<sup>er</sup> étage. Gratuit pour les adhérents. Contact : 04 75 06 01 37 ou dotet.jean@orange.fr



### Patchwork et boutis

tous les vendredis de 14 à 17h à la Maison de la Mémoire. Cotisation de 15 €/an.  
Contact : 07 86 91 17 86



### Sculpture sur bois

Par groupes de six les lundis à 18h, durée 3h, à la Maison de la Mémoire.  
Cotisation de 50 €/an.  
Contact : Mike Vergnes au 06 52 37 87 27

**Balade du lundi** : rendez-vous Place de l'Église de Saint-Victor pour un départ à 14h00. Gratuit pour les adhérents. Contact Odette Ollagnon : 06 82 98 89 94



## CHANTELERMUZE

Association  
pour la mise en valeur  
du patrimoine et  
le développement rural

Mémoires du Pays  
d'aujourd'hui  
en Ardèche

07410 – Saint Victor

Saison 2022-2023



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

FDVA  
FEDERATION  
NATIONALE  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE



L'association Chantelemuze, c'est :

- \* 160 familles adhérentes, à Saint-Victor, mais aussi dans toutes les communes environnantes.
- \* C'est une douzaine d'ateliers détaillés ci-après, une page facebook ([chantelemuze.ardeche](https://www.facebook.com/chantelemuze.ardeche)) et un site internet ([chantelemuze.e-monsite](https://chantelemuze.e-monsite.com)).
- \* Un adhésion modeste (10 € à ajouter aux cotisations par atelier)
- \* Une adresse courriel : [chantelemuze@saint-victor-ardeche.fr](mailto:chantelemuze@saint-victor-ardeche.fr)

**Théâtre enfants** : Un vingtaine d'enfants dans un groupe animé par une professionnelle, Bérénice. Les vendredis de 17h15 à 18h pour les 3 à 6 ans, et de 18h à 19h30 pour les 7 à 10 ans, à la Maison des Associations au 1<sup>er</sup> étage. Cotisation 90 ou 120€/an selon l'âge. Contact Bérénice Fourrel 06 23 14 34 89



**Vannerie** : l'atelier vitrine de l'association gardienne de mémoire : on y apprend le panier traditionnel à structure en châtaignier et osier (*amarine*) ou en lamelles de pin (*bennelle*). Les samedis de 14 à 17h, Maison de la Mémoire au 1<sup>er</sup> étage. Cotisation de 25 €/an  
Contact : 07 86 91 17 86





À la descente des cars, à Saint-Victor, en face de la fontaine, un panneau accueille les touristes et leur apprend qu'il existe à proximité, dans le hameau de Navas, une chapelle du Xe siècle avec une vierge noire. Wikipedia, l'Encyclopédie en ligne, nous dit qu' « À Saint-Victor, Ardèche, on vient en pèlerinage auprès de la vierge noire de la Chapelle Notre-Dame de Navas (XI<sup>è</sup> -sic- siècle) ». Et pourtant, à l'instar des autres vierges noires du monde catholique, rien n'est simple, le mystère est épais, parce que la vierge noire de Navas... n'est pas noire.

Est-elle une illustration supplémentaire des énigmes qui entourent les vierges noires ? Qui sont-elles vraiment ? D'où viennent-elles ? Pourquoi sont-elles noires ? Voici donc un essai de synthèse de la volumineuse littérature publiée à ce sujet, pour répondre à ces questions générales, avant de revenir au cas particulier de la vierge de Navas. Nous omettrons ici les notes de bas de page.



A- Pour expliquer la noirceur de ces vierges, de nombreuses théories sont avancées par les historiens, ou pseudo-historiens. Ces vierges noires sont presque toutes situées en France et seraient entre 120 et 272 selon les spécialistes, pour seulement quelques dizaines pour tout le reste de l'Europe et le Mexique.

1- Une première hypothèse est qu'elles ont été colorées par la fumée des cierges. Certes, ces vierges étaient exposées à beaucoup de fumée. Celle du Puy l'était à 64 lampes en permanence mais comment expliquer que toutes les vierges n'aient pas été noircies (alors qu'on leur brûle toutes des cierges) et comment expliquer ces vierges déjà noires à leur découverte en terre comme le rapportent souvent les légendes ?

Une variante est qu'elles aient été colorées volontairement. C'est une théorie du XVIII<sup>e</sup> siècle pour contrer l'idée qu'il pourrait s'agir de déesses blanches héritées des Romains ou des Grecs, voire, comme pour Notre-Dame de Moulins, pour aider à la conversion des Maures, de façon qu'ils reconnaissent en la Vierge une femme de leur race, une théorie bien tirée par les cheveux. Colorées volontairement ou pas : une théorie scientifique explique que la céruse, coloris blanc utilisé au Moyen Âge, contenant du

carbonate de plomb, donne au contact de l'air du sulfure de plomb qui est noir. Mais si c'était le cas, tous les personnages cérusés seraient maintenant noirs, ce qui n'est pas le cas.

Colorées, enfin, pour satisfaire à une mode : certains suggèrent que devant le succès de certaines vierges noires (les pèlerinages apportent la prospérité), l'on ait volontairement coloré certaines, comme à Marsat, à Clermont-Ferrand ou à Brioude. Dans le même but d'attirer des pèlerins plus soucieux de Vierges qui leur ressemblent, il y a certainement eu des évolutions inverses, des statues noires qui ont été blanchies et dorées comme à Tournus, Avith et Chappes. Cependant c'est sans doute la première hypothèse sérieuse que nous rencontrons, si l'on prend bien soin de ne pas la généraliser.

2- Un deuxième groupe d'hypothèses est que la couleur est due à la matière dont elles sont faites. Que ce soit le bois comme c'est le cas de la statue d'Artémis à Éphèse, en bois de vigne ou de cyprès et qui serait devenue noire à force d'avoir été huilée. Que ce soit une météorite ou un aérolithe ; d'après Thierry Wirth, une bombe volcanique prend spontanément, par sa fusion en haute atmosphère, une forme conique et boursouflée qui évoque une femme présentant son enfant.

*La suite au prochain épisode...*

*Bernard MAGNOULOUX*



## LES LOUPS DE LA CROIX

Notre club de rugby du plateau a entamé sa neuvième saison et Les Loups de la Croix sont bien toujours présents sur les terrains.

### Petit retour sur la fin de saison 2021-2022 :

L'équipe seniors a perdu en ½ finale du championnat Drôme-Ardèche 3<sup>ème</sup> série, à Annonay, contre Saint-Rambert d'Albon.

Le Rugby à 5 (touché) était un peu en sommeil, pas de tournoi pour cette équipe.

École de rugby, le temps fort a été la défaite en finale du challenge Cornu, pour l'équipe moins de 12, au tournoi du 1<sup>er</sup> Mai à Tournon. Beaucoup d'émotion, de joie, de fierté pour ces petits, les éducateurs et les parents.

Notre école de rugby, outre les tournois habituels, a participé au Tournoi de Frontignan, sur deux jours avec hébergement en mobil-home dans un camping en bord de mer. Beau week-end de partage entre enfants, parents accompagnateurs et éducateurs.



### Saison 2022-2023 :

Équipe seniors, rugby à 15, pas de victoires encore, sept défaites, un seul point de bonus défensif. Un nouveau duo d'entraîneurs, Mickaël Raviste/Bernard Poidevin, a pris en main l'équipe. Cette saison, encore quelques joueurs débutants viennent compléter l'effectif et s'intègrent petit à petit. Le potentiel et l'envie sont là. L'effectif est vaillant, reste à mettre le jeu en place et éviter les fautes pénalisantes. Les victoires vont venir, c'est sûr, dans la deuxième partie de saison avec une nouvelle répartition des équipes et une poule plus équilibrée. Les entraînements ont lieu tous les mardis et vendredis soir.

## LES LOUPS DE LA CROIX ...SUITE

Rugby à 5, la saison est bien répartie. Les effectifs sont en hausse. Cette pratique conviviale est ouverte à tous, joueurs expérimentés et débutants, hommes et femmes, adultes et ados. Les entraînements se déroulent au stade de la Croix du Fraysse les lundis soir à 19h30. Venez tenter l'expérience, nous serons heureux de vous accueillir et de vous intégrer à notre groupe.



Notre école de rugby fonctionne en partenariat avec l'école de rugby de Tournon. Nos jeunes (25 dont 5 filles), ceux des clubs de Tournon, Plats et Saint-Vallier sont regroupés au sein de l'entente Saint-Joseph Rugby. Les entraînements ont lieu à Tournon.

### Manifestations :

Le 12 novembre, le club a organisé pour les joueurs et leur famille, une sortie en car à Marseille, pour voir et supporter le XV de France à l'occasion de la rencontre contre l'Afrique du Sud. Un beau match, une victoire et beaucoup d'ambiance, tous les participants étaient ravis.

Au cours de cette saison, nous prévoyons de reconduire des manifestations : matinée (thème à définir), concours de pétanque, tournoi de rugby à 5 mixte (ouvert à tous, licenciés ou non)... Les dates sont à définir en fonction du futur calendrier des matches.

Nous comptons sur vous. N'hésitez pas à venir nous voir et supporter notre équipe. Merci pour votre soutien, merci aussi à nos sponsors et aux bénévoles.

Vous pouvez retrouver nos dates de championnat, suivre notre actualité ou vous porter bénévole à travers notre page Facebook : <https://www.facebook.com/LesLoupsDeLaCroix/>

Vous pouvez également nous joindre sur notre mail « [lesloupsdelacroix07@gmail.com](mailto:lesloupsdelacroix07@gmail.com) ».



Marie-Ange LEBRAT

Raymond VERT

**Les loups de la Croix**

## Vie religieuse Paroisse Saint-François-Régis des Vals d'Ay et de la Daronne

### Curé de la paroisse:

Père Armand Manoha : 04-75-34-40-91

armandmanoha@hotmail.fr

Adresse : Maison Paroissiale 9 place de l'église 07290 Quintenas

Secrétariat Paroissial : 04-75-34-40-91

saintfrancoisregis@catholique-ardeche.fr

### Permanences :

Mardi, jeudi et samedi de 10h à 11h

Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h

### Animatrices Laïques en Pastorale :

Agnès Ferrand : 06-64-14-89-71

Courriel : celui du secrétariat paroissial

Natacha Fonfreyde : 06-66-07-62-92

### Prêtres aidant aux messes dominicales, funérailles ou baptêmes :

Père Charles Bècheras : 06-86-83-81-74

becheras.charles@neuf.fr

Père Henri Meissat : 07-86-67-52-12

henrimeissat@orange.fr

Père Michel Barthe-Dejean : 04-75-67-86-67

06-45-50-14-15 / michel.barthe-dejean@jésuites.com

Maison St Régis 07520 Lalouvesc 04-75-67-82-00

### Le Diacre:

Francis Duhamel : 04-75-32-10-35 / 06-30-11-23-48

francis.duhamel0979@orange.fr

### Laïcs pour conduite Funérailles :

Christiane Combe, Jean Paul Desmartin, Marie-Thérèse Durand, Marie-jo Fourel et Odette Olagnon

### Lien avec la paroisse

#### Saint-Victor :

#### Ouverture et fermeture de l'église :

Geneviève Bouvet 06-81-50-67-68 et Odette Olagnon

#### Entretien de l'église :

Martine Sayaret : 04-75-06-04-79 / 06-43-96-13-24

Michel Comte : 04-69-24-10-40 / 06-42-00-28-28

Pascal Boni : 06-37-36-30-79

#### Fleurissement de l'église : Noëlle Betton

#### Matériel :

Jean-Paul Coursodon : 04-75-06-07-81 / 04-75-59-60-45

#### Équipes liturgiques :

Maryse Chirol : 04-75-06-09-54 / 06-85-01-57-53

Église : Madeleine Bergeron : 04-75-06-00-94

#### Intentions de Messes :

18 € chèque si possible à l'ordre ADVI Paroisse Saint François Régis

À déposer à la quête ou dans la boîte aux lettres au fond de l'église ou à Odette Olagnon :

#### Deyras :

Éliane Frachisse : 06-65-16-83-59

Simone Edaleine : 04-75-06-06-70

Michèle Lafrasse : 04-75-06-05-36 / 07-82-51-89-71



Communauté Locale de Quintenas : Ardoix, Quintenas, Saint-Jeure d'Ay, Saint-Romain d'Ay

Communauté Locale de Satillieu : Saint-Symphorien de Mahun, Préaux, Satillieu, Saint-Alban d'Ay

Communauté Locale de Lalouvesc : Lafarre, Lalouvesc, Saint-Pierre sur Doux

Communauté Locale Saint-Félicien : Pailharès, Saint-Félicien, Vaudevaut

Communauté Locale de Saint-Victor : Bozas, Colombier-Le-Vieux, Deyras, Saint-Victor

### POUR LES FUNÉRAILLES :

Contactez d'abord les pompes Funèbres qui se chargeront de faire le lien avec la personne qui est de permanence funérailles pour la Paroisse.

Adresse : Maison Paroissiale - 9 place de l'église 07290 Quintenas

Pastorale de la santé : si des personnes ont besoin de rencontrer un membre de la Pastorale de la santé simplement pour discuter, pour recevoir la Communion ou une demande pour le sacrement des Malades ou autres

Vous pouvez vous adresser à : Bernadette Fouard 04-75-06-82-50 / 06-42-41-59-30

Eliane Frachisse 04-75-06-05-57 / 06-65-16-83-59 Odette Olagnon 06-82-98-89-94

**LES BONNES RÉOLUTIONS POUR L'ANNÉE 2023...  
EN MARS ÇA REPART...  
REJOIGNEZ LE CYCLO SAINT-VICTOR 07 !!!**



## **Pourquoi rouler à vélo ? Les 8 bonnes raisons de s'y mettre**

En ce début d'année 2023, c'est l'occasion de prendre de bonnes résolutions... Pour ceux qui doutent encore, voici les 8 bonnes raisons de se mettre à pédaler ! Le Cyclo Saint-Victor 07 est là pour faire découvrir le vélo sous toutes ses formes au plus grand nombre (vélo de route, vélo à assistance électrique, VTT, VTC, Gravel).

Le vélo est un formidable moyen de se faire plaisir au quotidien.

### **1 - C'est bon pour la santé**

En partant à vélo le matin, tous nos sens sont en alerte et nos réflexes sont activés. Et on sait que la pratique d'un exercice régulier favorise la libération d'endomorphines, l'hormone du plaisir. Ainsi, les pratiquants d'un exercice physique régulier notent de nombreux bienfaits au quotidien (meilleure forme, sommeil réparateur, renforcement du système immunitaire) et à long terme les études scientifiques prouvent qu'un exercice quotidien régulier allonge l'espérance de vie.

Et puis le vélo est un excellent moyen d'être en contact avec les autres : rouler à vélo, c'est convivial ! On ne compte pas les sourires entre cyclistes, les discussions amorcées lors de nos sorties cyclo. Le vélo est par définition un mode de loisir qui facilite le lien social, ce qui est bon pour le moral !

### **2 - Le vélo, un petit temps pour soi...**

Pédaler, c'est la possibilité d'avoir un temps pour réfléchir, se concentrer, se détendre. Le vélo relaxe, aide à prendre du recul. Un vrai facteur de ressourcement, qui permet de faire une vraie coupure de son quotidien deux à trois fois par semaine et plus pour les plus assidus. Une petite bulle de bien-être !

Le rythme du vélo est salutaire pour « faire le point » ou « faire un pas de côté ». Le corps pédale, et l'esprit s'envole... vers sa journée ou demi-journée avec sa petite reine, et qui se prépare les vacances prochaines. On ne connaît plus le stress, mais que des instants de bonheur partagés.

### **3 - Quelques minutes de vélo, un peu de sport au quotidien**

Le vélo correspond à un exercice très complet ; il fait travailler et renforce :

- Le cœur.
- Les muscles (jambes, fessiers, bras, dos, abdominaux, etc.).
- La capacité respiratoire.

De ce fait, il prévient les maladies cardiovasculaires, puisque l'une des causes principales est précisément le manque d'exercice physique. De nombreux médecins conseillent l'usage du vélo comme exercice régulier et il y a peu de contre-indications puisque l'on peut pratiquer à son rythme. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 30 minutes d'exercice par jour pour avoir une meilleure santé et rester durablement en forme.

### **4 - Le vélo demande un équipement spécifique**

Pour faire du vélo avec le Cyclo Saint-Victor 07, il est juste nécessaire d'avoir un vélo, un casque, des gants, des lunettes et une tenue cycliste adaptée à la saison. La tenue hivernale sera différente de la saison estivale.



### **5 - Un moyen de transport écologique**

Ce n'est pas le seul mais il contribue pleinement, comme la marche et les autres modes doux, à la préservation de l'environnement.

Chacun à son échelle peut changer le monde ; « je fais ma part » dit le colibri, et c'est ce que l'on peut se murmurer à l'oreille chaque fois que l'on utilise le vélo.

Il est en effet indiscutable que la présence des cyclos facilite un climat apaisé dans les villes comme à la campagne. De nombreuses communes ont créé des voies cyclables pour une circulation apaisée, des zones de rencontres et de partage de l'espace entre les différents usagers.

### **6 - Un moyen d'être au contact de la nature**

À vélo, le cycliste est pleinement connecté à la nature, contrairement à l'automobiliste qui profite, dans son habitacle d'une température constante, grâce à la climatisation ou au chauffage.

Au contraire, à vélo, on vit pleinement le passage d'une saison à l'autre : on s'habille en fonction de la météo : au plaisir de l'été en tenue cycliste légère succède la sensation cocooning quand on est bien enveloppé en plein hiver.

À vélo, on est plus attentif : on remarque les fleurs qui pointent dans les massifs, on respire les parfums du printemps, on entend les oiseaux...

### **7 - Plus on sera nombreux à vélo et plus il y aura d'infrastructures dédiées aux cyclistes**

Plus on sera nombreux à utiliser le vélo et à occuper la voie publique, plus les politiques se préoccuperont de donner une juste place au vélo.

Les infrastructures pour cyclistes se développent activement en France depuis quelques années. Certaines villes, villages et communes sont mieux loties que d'autres, mais la prise de conscience des politiques est nette, poussée par l'augmentation de la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire.

Les clubs cyclo qui œuvrent sans relâche pour une vraie communication autour de ce mode de transport doux ont réalisé un baromètre cyclable inédit en France. Ces actions ont largement contribué à l'aboutissement de la création d'un plan vélo national, qui redonne du baume au cœur aux cyclistes français. Espérons qu'il nous permettra de rattraper le retard de la France en la matière.

### **8 - Le vélo, c'est la liberté pour toutes et tous !**

Plus généralement, le terme de « liberté » accompagne souvent le vélo : il peut être utilisé par tous. Dès le plus jeune âge, c'est un moyen d'être plus rapide ; pour les adolescents, il représente les débuts de l'autonomie.

Nul besoin de permis de conduire ou de gros budget pour l'enfourcher, et c'est aussi pour cette raison que de plus en plus de clubs cyclo développent des programmes au sein de leurs écoles pour mettre ou remettre en selle des ados et des adultes qui ont besoin de reprendre confiance en eux pour être plus autonomes et repartir du bon pied dans la vie !

**LES BONNES RÉOLUTIONS POUR L'ANNÉE 2023...  
EN MARS ÇA REPART...  
REJOIGNEZ LE CYCLO SAINT-VICTOR 07 !!! ...SUITE ET FIN**



**Alors !!! Plus d'hésitation !!!**

Contactez-nous : [cyclostvictor07@gmail.com](mailto:cyclostvictor07@gmail.com)

C'est simple, c'est facile et c'est gratuit.

Amitié, simplicité et compétence vous attendent.

Différents parcours vous sont proposés, selon votre niveau d'entraînement et votre âge. Rassurez-vous il y en aura pour tout le monde.

Les sorties vélo ont lieu le mercredi et le samedi. En ce qui concerne les horaires :

⇒ Pour le printemps à 14 heures

⇒ Pour l'été à 8 heures

⇒ Pour l'automne en fonction de la météo (soit 8 soit 14 heures).

Les personnes mineures devront être obligatoirement accompagnées par un de leurs parents.

**Remerciements :**

Le Cyclo Saint-Victor 07 remercie M. Alain MESBAH-SAVEL pour nous avoir permis d'entreposer notre remorque à vélos dans le garage situé sur la place de la maison des associations.

**Dates à retenir :**

Galette des rois le samedi 14 janvier 2023 avec marche à partir de 14 heures.

Les 10 ans du Cyclo Saint-Victor 07 le samedi 22 avril 2023 toute la journée.

Cet évènement se déroulera Place de la Fontaine et sur le parking devant la maison des associations.

Réveillon du 31 décembre 2023 à la salle des fêtes de Pouyol.

*Le président  
du Cyclo Saint-Victor 07  
Henri GALLAND*





## LA TROUPE DES ZIGOMATS



Après deux années sans spectacles, nous avons été ravis de retrouver notre public en ce mois de mars 2022 à la salle des fêtes de Pouyol.

Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux pour partager ce moment de convivialité avec nous.

Notre troupe s'étoffe, et c'est avec 4 nouveaux membres (Jocelyne, Philippe, Patrick et Patrick) que nous avons le plaisir de vous préparer notre prochain spectacle qui aura lieu les 18 et 19 mars 2023 à Saint-Victor.

Alors à vos agenda ! Nous comptons sur vos encouragements.

À très bientôt.

Les Zygomats



## ACCA – SAINT VICTOR



Cette année nous continuons à améliorer la sécurité de nos battues en continuant à investir sur l'achat des miradors et de panneaux de signalisation « battue en cours ».

Nous organisons deux manifestations comme chaque année, celle du safari truite fin avril, et le repas de chasse à emporter fin janvier.

Ces événements font vivre l'association et nous permettent de partager notre passion.

### **Composition du conseil d'administration :**

Président : M. Adrien MORFIN - Vice Président : M. Jean-Paul MARGIER

Trésorier : M. Sylvain JOLIVET - Trésorier adjoint : M Florian BATTANDIER

Secrétaire : M Jonathan BERNARD - Secrétaire adjoint : Guy PONSONNET

Le représentant des agriculteurs : M. André VICTOURON

L'association remercie toutes les personnes qui ont apporté leur aide lors des manifestations et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*M. Adrien MORFIN*

*Président*

## AMICALE BOULES DE SAINT-VICTOR



Cette saison, nous avons 2 équipes engagées en AS, 1 équipe garçons en Nationale 3 et 1 équipe filles en Élite 2. Vous pouvez venir les encourager les samedis et dimanches après-midi.

Le boulodrome est ouvert à tous. Si vous ne connaissez pas ce sport, surtout les compétitions de club sportif, n'hésitez pas à venir voir et mercredi après-midi les entrainements jeunes .

Le congrès 2022 du Comité Bouliste de l'Ardèche s'est déroulé à Ardoix.

Jean-Yves ESCOFFIER a reçu le diplôme d'Honneur de la Fédération Française du Sport Boules.

Il a pris sa 1<sup>ère</sup> licence en 1979, et depuis il n'a cessé de jouer et d'entraîner dans différents clubs dont Éclassan, Saint-Jeure d'Ay et Lamastre. En 2001 on crée le Centre de Formation Bouliste pour les jeunes , et il vient apporter son savoir-faire aux côtés de Laurent SAPET et Roland MAIRE. En 2015, de nombreux titres de champions et sous champions de France sont remportés par les jeunes de -15 et -18, et à ce jour la majorité de ces jeunes pratique encore ce sport au sein de l'Amicale. Il a bien mérité cette reconnaissance, et on espère le garder à nos cotés pour d'autres saisons, et obtenir de nouveaux titres. Merci Jean-Yves...



# L'ÉCHO DES TROIS CLOCHERS

## AMICALE BOULES DE SAINT-VICTOR... SUITE



Samedi 24 septembre, les finales du challenge des commerçants ont eu lieu.

Le concours général a été remporté par MONNERON Pascal et BOUVIER Cyril face à PONSONNET Cécile et ASTIC Laetitia.

Le concours complémentaire a été remporté par FREYSSENET Gérard et ARTIGAUD Pierre face à MAIRE Yoann et ASTIC Baptiste !

Félicitations aux gagnants et à tous les participants du challenge.

Rendez-vous l'été prochain !



Les jeunes à un concours au Cheylard, dont voici les résultats :

En -9, Mael CHIFFLET : 3<sup>ème</sup> ;

En -11 Malo BALAY : 2<sup>ème</sup> ;

En -13 Loris BERGERON : 2<sup>ème</sup> et Léonie VEYRAND : 4<sup>ème</sup> ;

En -15/-18 Loris BERGERON : 6<sup>ème</sup> et Léonie VEYRAND : 7<sup>ème</sup> .



## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Durant l'année scolaire précédente, les enfants ont beaucoup travaillé sur le monde. L'équipe enseignante a organisé à plusieurs reprises des journées spéciales au cours de l'année comme : semaine du goût, journée anglaise, journée africaine... préparation d'une pièce de théâtre sur l'écologie. À la fin de leur cursus Théâtre (en collaboration avec Bérénice FOUREL), tous les élèves ont présenté à leur famille trois pièces. Pour cette occasion, une vente de lasagnes a été proposée. La soirée fut un succès. Bravo à tous les enfants et un grand merci à l'équipe enseignante qui s'est donné à fond pour la réussite de ce projet.

Les enfants ont aussi travaillé sur la rivière avec M. RIOU. Ils sont allés au bord du ruisseau de Pouyol mais aussi à Saint-Jean de Muzols.

À partir du mois de Juin, la municipalité a permis aux deux classes d'aller un après-midi par semaine à pied à la piscine du camping. Un repas au snack leur a aussi été offert.

En juillet, toute l'école est allée à la ferme aux crocodiles de Pierrelate pour clôturer cette année scolaire.



**Pour cette nouvelle année, l'équipe enseignante et éducative reste la même :**

Caroline RIOU (TPS au CP)

Odile WATERSON-MOHR (CE1 au CM2), directrice de l'école, avec un jour de décharge par mois assurée par Brigitte SASSOLAS.

**Les intervenants de l'école seront :**

Dorian DIDIER et Rémi BOLARD, pour une activité cirque des TPS-CP (artistes associés qui interviennent auprès de la Cascade, en partenariat avec Arche Agglo)

Nathalie LORAND (Association Flore et sens à Villevoacance), pour une activité « Conte » et préparation d'un spectacle pour tous les enfants de l'école.



## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES...SUITE

Cette année, les élèves de l'école vont travailler sur le thème du « Conte ». Les élèves de TPS au CP sont allés voir le spectacle des 3 chardons à Saint-Félicien. Ils ont pu expérimenter des activités de cirque. Tous les élèves de l'école ont pu s'émerveiller et assister à une répétition des artistes.

En octobre, les élèves de CE1 à CM2 ont participé au cross de Satillieu. Ils ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes et encouragé leurs copains. Certains d'entre eux sont même montés sur le podium ! Les élèves de cette classe ont pu également bénéficier de 8 séances de natation à la piscine LINAÉ de Tain-L'Hermitage.

Les élèves de TPS-CP ont pour mission « d'enchanter » la forêt. Petit à petit des décorations sont installées sur le sentier qui mène à Pouyol. N'hésitez pas à venir découvrir leurs créations !



La bibliothèque ouvre aussi ses portes aux élèves un mardi après-midi par mois. Ce moment est très apprécié par les enfants.

Notre assemblée générale a eu lieu le 7 octobre.



### Voici le nouveau bureau :

VICTOURON David : président (06.58.00.13.57)

ANGIBAUD Olivier : vice-président (07.66.51.94.66)

BONI Émilie : trésorière

DESMARTIN Cathy : vice-trésorière

MAISONNEUVE Cécilia : secrétaire

VICTOURON Jennifer : vice-secrétaire

### Prochaines dates à retenir :

Marché aux fleurs le 8 Mai 2023 à la salle des associations.

Vente de chocolat LLANAS de Tournon pour Noël et Pâques.

Nous vous remercions d'avance de votre participation à ces manifestations qui permettent aux enfants de profiter d'activités et de sorties tout au long de l'année.

Vous pouvez suivre toute l'actualité de l'école sur notre site Facebook : [Apel Saint-Victor](#)



*Aline Rouby*

*Présidente*

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Le secrétariat de mairie est ouvert du...

lundi au jeudi de 14h à 16h30, le vendredi et le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 06 00 47

Mél. [mairie@saint-victor-ardeche.fr](mailto:mairie@saint-victor-ardeche.fr) ; site [www.saint-victor-ardeche.fr](http://www.saint-victor-ardeche.fr) ;  [mairiestvictor](https://www.facebook.com/mairiestvictor)

**Permanence du maire** : sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10h à 12h

**Agence postale communale** : tous les matins ouvrables de 9h à 12 h sauf les lundis

**Bibliothèque communale** : mercredi de 17h à 18h, samedi de 10h à 12h

### Correspondants de presse :

#### L'Hebdo de l'Ardèche :

Estelle Prat

[e.prat@hebdo-ardeche.com](mailto:e.prat@hebdo-ardeche.com)

#### Le Journal de Tain-Tournon :

[jttredaction@lejtt.fr](mailto:jttredaction@lejtt.fr)

**Le Dauphiné** : François Causseque

[causseque.francois@wanadoo.fr](mailto:causseque.francois@wanadoo.fr)

**Le Réveil du Vivarais** : Michel Chatelas

[chatelas.michel@bbox.fr](mailto:chatelas.michel@bbox.fr)

**Office de Tourisme ARCHE AGGLO :**

tél : 04 75 06 06 12

[info@tourisme-saintfelicien.fr](mailto:info@tourisme-saintfelicien.fr)

**Communauté d'agglomération ARCHE :**

3, rue des Condamines 07300 Mauves

**Services à la population :**

04 75 08 23 94 [www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)

### Médecins :

Dr. Chièze : Route de Pailharès, Saint-Félicien, 04 75 06 00 13

Dr. Lara : 13 rue du Pré Lacour, Saint-Félicien, 06 72 99 88 82

Dr. Girard : Rue Charles Forot, Saint-Félicien, 04 75 06 01 33

Dr. Jollivet : Crémolière, Étables, 04 75 06 84 95

### Dentiste :

Dr. Barboteau: rue Mme de Dienne, St-Félicien, 04 75 06 13 13

### Cabinets de soins infirmiers à Saint-Félicien :

n°1 : rue Charles Forot, 04 75 06 06 01

n°2 : 14 pl Hôtel de Ville, 06 06 82 70 31

### Pharmacie Serve :

Place de l'Hôtel de ville, Saint-Félicien, 0475060023

### À domicile :

Muriel Millour : 06 31 34 73 68 [murielmillour@outlook.fr](mailto:murielmillour@outlook.fr)

Éric Maneglia : Le village, Étables, 04 75 07 28 01

### Ostéopathe :

Céline Fabre, rue de Dienne, St-Félicien, 06 85 15 34 30



*La Feuille de Chêne N°27, bulletin municipal de Saint-Victor en Ardèche  
Publiée en janvier 2023 sous format numérique et papier*

(2, place de la Mairie 07410 ; [www.saint-victor-ardeche.fr](http://www.saint-victor-ardeche.fr) ; [mairie@saint-victor-ardeche.fr](mailto:mairie@saint-victor-ardeche.fr))

**Directeur de publication :** Alain Mesbah-Savel

**Secrétaires de rédaction :** Jessica Mottin, Isabelle Junique et Patrick Margand

**Comité de rédaction :** Alain Mesbah-Savel, Agnès Orève

**Dépôt légal Bibliothèque Régionale de Lyon :** décembre 2023

**Crédits Photos :** Aurélie, Vincent Astic, Corentin Mazet, Aline Rouby, Maryse Chirol, Isabelle Junique, Bernard Magnouloux

Merci de nous signaler tout oubli ou erreur ; le prochain numéro réparera ou pas !





Photo : Corentin MAZET

